

Dossier d'inscription

RENSEIGNEMENTS TMS Events

Votre contact : Gwénola MONNIER
Pôle d'activités de la Bretonnière
CS 60025 - 85607 MONTAIGU cedex - France
Tél : 06 26 74 16 64
Email : gwenola.monnier@tmsevents.fr
Site : www.tmsevents.fr



Nom commercial (mentionné sur les badges et plan) :

Responsable du dossier : Mme M.

Nom :

Prénom :

Fonction :

Adresse :

C.P. : Ville :

Pays :

Tél. direct : Tél. portable :

E-mail :

N° TVA intracommunautaire :

Adresse de facturation si différente :

Merci de préciser tout éventuel protocole de facturation lors de l'envoi de votre dossier (numéro de commande, mentions obligatoires etc.) À défaut d'information, la facturation se fera à réception du dossier de réservation. Toute modification sera facturée 5 euros HT.

Société : N° de commande :

À l'attention de :

C.P. : Ville :

Pays :

Tél. direct : Tél. portable :

E-mail :

Module de 18 m² (3 x 6 m)

Cloisonnement de la surface moquettée, branchement électrique d'1 KW, rail de 3 spots,
1 enseigne, 1 table et 2 chaises

Emplacement premium

5.305,00 € HT

Emplacement standard

4.595,00 € HT

 €

Module de 27m² (3 x 9 m)

Cloisonnement de la surface moquettée, branchement électrique d'1 KW, rail de 3 spots,
1 enseigne, 1 table et 2 chaises

Emplacement premium

7.960,00 € HT

Emplacement standard

6.890,00 € HT

 €

Module de 36 m² (3 x 12 m)

Cloisonnement de la surface moquettée, branchement électrique d'1 KW, rail de 3 spots,
1 enseigne, 1 table et 2 chaises

Emplacement premium

10.615,00 € HT

Emplacement standard

9.185,00 € HT

 €

Autres modules : nous contacter

→ SUPPLÉMENTS STANDS

Angle(s) (si possibilité) x 250 €

 €

Branchement électrique supérieur à 1kW x 100 €/kW

 €

Réserve 1m² x 300 €

 €

Nettoyage de votre stand x 9 € / m²

 €

Mobilier supplémentaire : Nous consulter

Demandes complémentaires : Nous consulter



Les stands seront attribués selon l'ordre d'arrivée des dossiers exposant et de leurs règlements.

À reporter page 9 TOTAL "A" Stand

 €



IMPORTANT : Pour des contraintes techniques du site d'accueil, il est impératif de nous fournir **la fiche technique de vos machines présentées sur votre stand à l'envoi de votre dossier exposant.**

Nous pourrons alors vous proposer l'emplacement le plus adéquat.

VOTRE ENSEIGNE :

Merci de nous indiquer ci-dessous le texte à faire figurer sur votre enseigne

(Exclusivement du texte - maximum 16 caractères)

B/ SYMPOSIUM WORKSHOP ATELIER

GESTION DE VOTRE SYMPOSIUM/WORKSHOP/ATELIER

- Gestion des inscriptions
- Location de la salle équipée d'un vidéoprojecteur.
- En fonction de l'horaire retenu, un cocktail déjeunatoire ou une mise en place de plateaux repas sera organisé.

COMMUNICATION AUTOUR DE VOTRE SYMPOSIUM/WORKSHOP/ATELIER

- Annonce dans le programme du congrès (sous réserve de l'envoi de votre titre et programme)
- Case à cocher sur le bulletin d'inscription
- Confirmation d'inscription : validation de l'inscription ou proposition d'inscription.

A noter : Inscriptions de vos orateurs au Congrès à votre charge.

TARIFS : **3.000,00 € HT / heure la salle**

À reporter page 9 TOTAL "B" Symposium/workshop

C/ LOCATION D'UNE SALLE DE REUNION LORS DU CONGRES

- Organiser votre conférence ou réunion
- Location Salle équipée d'un vidéo projecteur

Tarif : Nous consulter



3 BADGES EXPOSANTS COMPRIS AVEC LE STAND :

En tant qu'exposant, vous bénéficiez de la gratuité des pauses, déjeuners et accès conférences pour 3 personnes de votre établissement. Il est impératif de nous communiquer les noms, prénoms et fonctions pour la réalisation des badges :

Nom / Prénom / Fonction

1°

sera présent(e) le 06-05-21 le 07-05-21

déjeunera sur place le 06-05-21 le 07-05-21

2°

sera présent(e) le 06-05-21 le 07-05-21

déjeunera sur place le 06-05-21 le 07-05-21

3°

sera présent(e) le 06-05-21 le 07-05-21

déjeunera sur place le 06-05-21 le 07-05-21

BADGES EXPOSANTS SUPPLÉMENTAIRES : Nombre de badges "Exposants" limité à 1 badge par 3m2 de stand.

Au delà, inscription comme congressiste. Le badge exposant supplémentaire sera facturé 60 € par jour et par personne (gestion de dossier + déjeuner + accès aux conférences) - Noms et prénoms des personnes présentes :

sera présent(e) le 06-05-21 le 07-05-21

déjeunera sur place le 06-05-21 le 07-05-21

sera présent(e) le 06-05-21 le 07-05-21

déjeunera sur place le 06-05-21 le 07-05-21

sera présent(e) le 06-05-21 le 07-05-21

déjeunera sur place le 06-05-21 le 07-05-21

Liste jointe (si le nombre de badges exposants supplémentaires est supérieur aux listes précédentes, n'oubliez pas de joindre votre liste (avec les dates, noms et prénoms))

Merci d'en tenir compte dans le calcul ci-contre. x 60 € = €

SOIRÉE CONVIVIALE du Jeudi 6 mai 2021 :

Participation à la Soirée. Nombre de personnes : x 80 € = €

À reporter page 9 TOTAL "D" Badges €

COMMUNICATION ET VISIBILITÉ LOGO (dans la limite des places disponibles):

| | |
|--|----------|
| <input type="checkbox"/> Sur le dépliant congrès (offre réservée aux sponsors) | 500,00 € |
| <input type="checkbox"/> Sur le site internet du congrès rubrique partenaire (avec lien vers votre site) | 750,00 € |
| <input type="checkbox"/> Sur le flyer du congrès (offre réservée aux sponsors) | 500,00 € |
| <input type="checkbox"/> Sur le programme du congrès (offre réservée aux sponsors) | 500,00 € |
| <input type="checkbox"/> Sur les affiches du congrès (offre réservée aux sponsors) | 500,00 € |
| <input type="checkbox"/> Sur la signalétique du congrès : calicots scène et accueil (offre réservée aux sponsors) | 500,00 € |
| <input type="checkbox"/> Sur les pochettes congrès, remises à l'accueil aux participants (offre réservée aux sponsors) | 750,00 € |
| <input type="checkbox"/> Dans la boucle powerpoint du congrès (offre réservée aux sponsors) | 750,00 € |

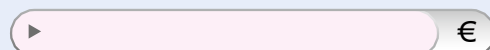
PRISE EN CHARGE :

| | |
|---|-----------|
| <input type="checkbox"/> d'un déjeuner avec la mise en place de chevalets avec logo sur les buffets. | 2000,00 € |
| <input type="checkbox"/> des pauses cafés / jour avec la mise en place de chevalets avec logo sur les buffets. | 1200,00 € |
| <input type="checkbox"/> de la soirée avec une visibilité logo sur : - les cartons d'invitation, - le fléchage, - les menus. | 2500,00 € |

VISIBILITÉ :

| | |
|---|-----------|
| <input type="checkbox"/> Insertion de votre document publicitaire dans les pochettes (1 seul document d'un format A4 max) | 750,00 € |
| <input type="checkbox"/> Visibilité Stylos : fourniture de 600 stylos insérés dans les pochettes. (Fabrication possible sur devis) | 500,00 € |
| <input type="checkbox"/> Visibilité Blocs-notes : fourniture de 600 blocs-notes insérés dans les pochettes. (Fabrication possible sur devis) | 500,00 € |
| <input type="checkbox"/> Visibilité Badges (si pas de platinum sponsor) : | |
| 1) Cordons de badges : fourniture de 600 cordons de badges du congrès avec possibilité de sérigraphier sur chaque cordon les nom et logo de votre société. (Fabrication possible sur devis) | 1000,00 € |
| 2) Impression de votre visuel au verso des badges. | |

À reporter page 9 TOTAL "E" Outils



Total :

FRAIS FIXES

 €

"A" Page 5

 €

"B" Page 6

 €

"C" Page 6

 €

"D" Page 7

 €

"E" Page 8

 €

TOTAL HT

 €

TVA *

 €

TOTAL TTC

 €

* TVA en vigueur au jour de la commande

ÉCHÉANCE DE PAIEMENT :

IMPORTANT : Seules seront prises en compte les réservations accompagnées de leur règlement complet. A joindre impérativement à la commande

Je soussigné(e) :

déclare avoir pris connaissance des conditions générales de vente. J'en accepte sans réserve ni restriction toutes les clauses et renonce à tout recours contre les organisateurs.

Date :

Règlement à effectuer :

Par chèque à l'ordre de : TMS EVENTS

50% du montant TTC à la commande :

 €

Solde 30 jours avant le 1^{er} jour de l'événement :

 €

Par CB - Nous contacter

Signature* :

Cachet obligatoire* :

*Téléchargez le dossier exposant pour pouvoir importer votre signature/cachet depuis votre ordinateur.

Par virement bancaire

INFORMATIONS BANCAIRES

Domiciliation : CCM MONTAIGU

IBAN : FR76 1551 9390 0500 8500 171

BIC : CMCIFR2A

Souscription

Pour devenir partenaire, exposant ou sponsor, vous devez retourner au secrétariat de l'évènement le dossier exposant ci-joint, accompagné d'un versement de 50% du montant TTC total dû. Le solde de la facture sera réglé au plus tard 30 jours avant le début de l'évènement. Aucune réservation verbale ne sera prise en compte. La réservation constitue un engagement ferme et oblige le souscripteur à l'acceptation des conditions générales et particulières du dossier exposant. Par ailleurs, le non-règlement du solde de la facture dans les 30 jours qui précèdent le début de l'évènement, entrainera l'annulation immédiate de fait de droit à disposer des réservations demandées, sans remboursement de l'acompte versé.

Emplacement et stand

L'attribution des stands sera faite dans l'ordre d'arrivée des dossiers de réservation par le Commissaire Général. Après attribution, aucune modification d'emplacement ne pourra être effectuée sans l'accord écrit des organisateurs. Le plan de l'exposition est soumis au chargé de sécurité du site d'accueil. Nous nous réservons le droit de modifier, en fonction des agréments délivrés par la Préfecture au chargé de sécurité, l'importance et la disposition des surfaces réservées par l'exposant. Chaque exposant se doit de respecter l'emplacement qui lui est attribué et ne peut s'étendre au-delà de cette surface. Il lui est interdit de percer, punaiser... et de quelque manière que ce soit, de détériorer l'emplacement attribué qui devra être rendu en bon état à la fin de la manifestation. Important : le plan d'exposition, le cas échéant, sera envoyé après la réception du dossier exposant accompagné du versement de 50% du montant TTC total dû.

Annulation

Toute annulation de stand, symposium ou autres options de partenariat devra être effectuée par courrier au secrétariat de l'évènement et sera soumise aux conditions d'annulation ci-dessous :

- **Jusqu'à 180 jours avant le début de l'évènement** : les frais fixes et 10% du montant total dû TTC, hors frais fixes, ne seront pas remboursés,
- **Entre 179 jours et 90 jours avant le début de l'évènement** : les frais fixes et 25% du montant total dû TTC, hors frais fixes, ne seront pas remboursés,
- **Entre 89 jours et 30 jours avant le début de l'évènement** : les frais fixes et 50% du montant total dû TTC, hors frais fixes, ne seront pas remboursés,
- **À partir de 29 jours avant le début de l'évènement** : aucun remboursement des sommes versées. Les sommes non réglées resteront dues en intégralité.

Forces majeures

En cas de grève, intempérie, épidémie, pandémie, attentat, révolution ou guerre, les dates de l'évènement et de l'exposition pourront être modifiées ou pourront être purement et simplement annulées. En cas de modification des dates de l'évènement, la participation de l'exposant et les sommes versées seront reportées sur les nouvelles dates et les sommes non réglées resteront dues. En cas d'annulation de l'évènement, les sommes disponibles après paiement des dépenses engagées seront réparties entre les exposants au prorata de leurs versements, hors frais fixes, sans que des recours soient possibles à l'encontre de l'organisateur ou du réalisateur.

Assurance

Le signataire renonce à tout recours contre les organisateurs et propriétaires des sites d'accueil et s'engage à souscrire les polices

d'assurance nécessaires pour tous les risques encourus par le matériel (vol, accident de personne dans l'enceinte du stand, détérioration du matériel ou locaux appartenant au lieu de l'évènement, etc...) ainsi que les responsabilités civiles couvrant le personnel fixe ou intérimaire de son entreprise présent sur l'évènement. En aucun cas, l'exposant ne sera couvert par les assurances des organisateurs de l'évènement. Le signataire s'engage à envoyer une attestation d'assurance à l'organisateur au plus tard 30 jours avant l'évènement.

Réservations diverses et location d'espace publicitaire

Les annonceurs sont invités à vérifier que leurs publicités sont conformes à la législation française en vigueur en matière de publicité de produits pharmaceutiques et de matériel médical. Pour quelque motif que ce soit, l'organisateur ne prendra pas en compte d'éventuelles réclamations faites après la clôture de la manifestation. L'organisateur se réserve le droit de ne pas vendre de partenariat à toute firme, société ou organisation dont les activités ne seraient pas directement en rapport avec le thème général de la manifestation, ou ne répondraient pas aux normes de rigueur souhaitées par le Comité d'Organisation. Les candidatures seront soumises au Comité d'Organisation qui statuera sur les demandes.

L'exposant ou le sponsor s'engage à ne pas refacturer son espace/partnership à une autre entreprise. Il ne peut en aucun cas y avoir deux entités différentes présentes sur le stand. L'exposant ou le sponsor s'engage à ne pas organiser quelque manifestation satellite que ce soit pendant toute la durée de l'évènement dans la région sans avoir auparavant obtenu l'accord écrit des organisateurs. Par ailleurs, l'exposant ou partenaire de l'évènement ne pourra distribuer de publicité que sur son stand d'exposition ou dans la salle qu'il aura réservée, sauf accord spécifique avec l'organisateur. Tout contrevenant s'engage à verser aux organisateurs de l'évènement deux fois le montant total des sommes dues ou versées nonobstant le versement d'indemnités compensatoires.

Informations pratiques et techniques

Toutes les informations pratiques et techniques seront envoyées à chaque exposant qui aura réservé et payé la totalité du montant de l'ensemble de la prestation demandée (stand, insertions, symposium, encarts publicitaires, etc.). Ces informations concernent les conditions générales, les règles de sécurité, de montage et démontage des stands, les livraisons, les coordonnées, etc. L'organisateur se réserve le droit de modifier les horaires de montage et démontage en fonction des contraintes imposées par le site d'accueil.

Sécurité

L'exposant devra respecter toutes les mesures imposées par les pouvoirs publics et notamment en ce qui concerne la sécurité, les règlements, consignes concernant les expositions, foires et salons, édités par la Direction de l'Hygiène et de la Sécurité Publique de la Préfecture de Police. Les organisateurs ne pourront être tenus pour responsables. Tout matériel installé dans les stands (tissus...) devra être classé M1. Il est impératif de fournir les procès verbaux des matériaux utilisés.

Juridiction

En cas de litige, le Tribunal de Commerce de LA ROCHE-SUR-YON (Vendée - 85) sera seul compétent.